

Une Charte municipale pour la langue catalane

Le 10 juin dernier, le Conseil municipal de Perpignan a voté à l'unanimité le point 39 portant sur la Charte municipale pour la langue catalane, forte de 9 points, plan municipal de politique linguistique à l'appui (enseignement, services de l'enfance, signalisation, services publics et emploi du catalan, médias). Tout en soulignant que cette politique n'est pas dirigée contre la langue française ni ne met en cause le caractère officiel du français, le Conseil municipal assume par cette charte sa responsabilité devant l'Histoire, en s'appuyant notamment sur la Charte européenne des Langues régionales, la résolution du Parlement européen du 4 décembre 2003, la Constitution française dont l'article 75-1 stipule que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

Una Carta municipal per la llengua catalana

L'ajuntament de Perpinyà reconeix oficialment la llengua catalana com a patrimoni i mitjà d'expressió dels perpinyanesos amb l'aprovació d'una carta que es basa en els fonaments democràtics d'una política lingüística.

El passat 10 de juny, el Consell municipal de Perpinyà ha aprovat per unanimitat el punt 39 relatiu a la Carta municipal a favor de la llengua catalana. Una unanimitat que alegra Jaume Roure, conseller municipal i vicepresident delegat de l'àmbit Transfronterer a la comunitat d'aglomeracions de Perpinyà : « *Aquest treball ha estat realitzat en un marc molt quiet i consensual, el missatge va ser entès* ». Basant-se tant en la Declaració Universal dels Drets de l'Home, com en la Carta Europea de les Llengües Regionals, « riquesa cultural de la humanitat », o la resolució del Parlament europeu del 4 de desembre del 2003 per la qual « *el respecte de la diversitat cultural i lingüística és un dels principis fonamentals de la Unió europea* » o encara la Constitució francesa que institueix en el seu article 75-1 que « *Les llengües regionals pertanyen al patrimoni de França* », aquesta Carta municipal per la llengua catalana es basa en 9 punts.

La Vila s'atorga els mitjans d'una modernitat ambiciosa

Tot destacant que aquesta política no va dirigida en contra de la llengua



Jaume Roure, conseiller municipal et vice-président à PMCA, aux côtés de Virginie Barre-Vergès, conseiller municipal, 2 figures de la catalanité du Nord.

francosa com tampoc no posa en causa l'oficialitat del francès, el Consell municipal assumeix amb aquesta carta la seva responsabilitat davant de la Història: « *Amb aquest reconeixement oficial de la llengua catalana nascuda fa més de 1000 anys al nostre país, la Vila de Perpinyà torna a apropiarse la seva història amb els mitjans d'una modernitat ambiciosa* », comenta Jaume Roure.

És així com en l'article 1^{er} d'aquesta carta, el Consell municipal « *reconeix oficialment, a costat de la*

llengua francesa, el català com a llengua històrica de la vila », cosa que implica l'elaboració d'un Pla municipal de política lingüística per l'Institut Font Nova de la Vila amb la col·laboració de l'Institut Franco-català transfronterer de la Universitat: ensenyament (transmissió a les joves generacions), serveis a la infància (ús del català a les guarderies), senyalització (principi de bilingüisme), serveis públics i ús del català (vida pública i social), mitjans de comunicació (ajuda a la difusió). ■



Panneaux directionnels bilingues à Perpignan, un des axes du Plan municipal de politique linguistique.

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »

Article 75-1 de la Constitution française.

Informations

Institut Font Nova :

18 carrer Emile Zola
Tél. : 04 68 62 38 82
E-mail : regicat@mairie-perpignan.com
Internet :
www.mairie-perpignan.fr

Tribune libre

En application de l'article 9 de la loi du 27 février 2002, un espace de libre expression est réservé dans Le Journal de Perpignan aux groupes d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Cette tribune n'engage que leurs auteurs et aucunement la rédaction.

Un an après, les masques tombent !

Lors de l'examen du budget 2010, la majorité municipale a voté une augmentation des impôts de 8 %. Une augmentation qui n'est en rien une conséquence directe de la crise mondiale, mais bien le résultat d'une politique budgétaire hasardeuse, irresponsable et pire que tout, injuste pour les perpignanais les plus démunis.

Nous dénonçons les priorités arrêtées en matière d'investissement par l'équipe majoritaire ; des investissements ne présentant aucun caractère d'urgence, financés par la dette et sans efficacité économique visible pour notre Ville : Théâtre de l'Archipel, fontaine des allées Maillol, 4^{ème} pont générant des embouteillages... choisis au détriment du soutien social, de l'accompagnement des personnes et surtout, SURTOUT du logement social...

Nous dénonçons les dangers que fait courir aux finances de la Ville et au porte-monnaie des Perpignanais, le recours systématique à l'emprunt avec pour conséquence un stock de dette colossal : 239 millions d'euros au 1^{er} janvier 2010, des charges financières démesurées : 10 millions d'euros, des engagements financiers particulièrement risqués (le Théâtre de l'Archipel a été financé au moyen d'un Partenariat privé-public dispositif 15 % plus cher qu'un crédit classique), une dette qui augmente d'année en année à la Communauté d'Agglomération et qui engage Perpignan à hauteur de 60 %.

Nous dénonçons cette mauvaise dette qui fera financer par nos enfants et petits-enfants les choix contestables et les gaspillages d'aujourd'hui...

Cette dette est un boulet aux pieds des Perpignanais et prive la Ville, pour le financement des besoins réels de la population, de toute marge de manœuvre. Dès lors, la seule alternative possible, c'est l'impôt ! La majorité municipale a voulu nous faire croire au cercle vertueux de l'investissement ; ils nous ont entraînés dans la spirale de l'endettement...

Ajoutons à cette situation que le gouvernement UMP, soutenu par cette majorité municipale, a décidé le gel des dotations de l'Etat pour les Collectivités Locales. Cette mise au sec qui organise l'asphyxie des Communes signifie pour Perpignan une diminution des aides financières de l'Etat qui ne prendront même plus en compte les effets de l'inflation.

En conséquence, dans ce contexte d'endettement exponentiel, il faut s'attendre à ce que le maire et son équipe taillent dans les dépenses programmées et reportent les travaux indispensables dont notre Ville a tant besoin pour maintenir une qualité de vie pour tous et jouer son rôle d'amortisseur social : travaux de réhabilitation et de construction de logements sociaux, construction de crèches, aides aux associations, au CCAS...

... Ou alors de combien faudra-t-il augmenter l'impôt en 2011, 2012... 2020... ?

La dette était un boulet ; elle est devenue une véritable bombe à retardement ! ■

GROUPE NOUVELLE UNION AVEC LA GAUCHE

100% de bio à la cantine d'ici 2014 : c'est possible !

Nos enfants ont droit à une alimentation sans pesticides qui respecte leur santé, l'environnement et le climat. Nous demandons que la municipalité s'engage dès à présent dans un plan ambitieux de conversion des repas de nos enfants avec des produits issus de l'agriculture biologique, de préférence locaux et de saison pour atteindre 100 % en 2014 pour toutes les cantines (primaires, crèches, centres aérés...) :

- > 1 repas bio par semaine à la rentrée 2011
- > 2 repas bio par semaine à la rentrée 2012
- > 3 repas bio par semaine à la rentrée 2013
- > 4 repas bio par semaine à la rentrée 2014

Pour mener à bien ce programme, il est impératif que la restauration scolaire, aujourd'hui déléguée en liaison froide à un gestionnaire privé, revienne en gestion publique pour réorganiser la cuisine centrale en unités de proximité permettant l'approvisionnement local. Le bio à la cantine est un choix politique fort qui permet d'inciter les agriculteurs à passer au bio en leur offrant un marché local pour les cantines scolaires et donc un revenu décent.

A Barjac, Saint-Etienne, Rouen... c'est déjà possible ! Pourquoi pas à Perpignan ? ■

GROUPE UNION POUR PERPIGNAN